



avocats associés

**Maître Guillaume BORDET**  
Avocat au Barreau de Marseille  
12, rue Stanislas Torrents - 13006 MARSEILLE

## **VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES**

**D'UN APPARTEMENT** d'une superficie de **50 m<sup>2</sup>** au rez-de-chaussée donnant sur l'arrière de l'immeuble avec jardin, constituant le **lot 2** de la copropriété, **Sis 125 Corniche Kennedy, quartier Endoume, 13007 MARSEILLE**

**MISE A PRIX : 200.000 EUROS**  
**(deux cent mille euros)**

**Visite le Lundi 2 Décembre 2019 de 14 h 30 à 15 h 30**

**L'ADJUDICATION AURA LIEU LE JEUDI 12 DECEMBRE 2019 à 9 h 30**  
à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Marseille,  
dans les locaux du Palais Monthyon, - Salle n° 2 Borély,  
Place Monthyon, 13006 MARSEILLE.

### **DESIGNATION DES BIENS MIS EN VENTE :**

Dans un immeuble sur la commune de MARSEILLE (13007), 125 Corniche Kennedy, cadastré 830 A n° 56 quartier Endoume, le lot n° 2 de la copropriété, soit :

#### **Selon le titre de propriété :**

Au rez-de-chaussée, un appartement donnant sur l'arrière de l'immeuble et le jardin, et comprenant

un hall ouvrant sur l'entrée commune, un séjour avec accès sur le jardin, une chambre, WC et salle de bains, le droit à la jouissance exclusive du jardin, et les 180/1.000èmes de la propriété du sol et des parties communes.

Il ressort du procès-verbal descriptif établi par la SCP MASCRET FORNELLI SAGLIETTI VERSINI, en date du 27 mars 2019 et annexé au

cahier des conditions de vente que dans le séjour se trouve un escalier permettant d'accéder à l'étage supérieur **non compris dans le lot numéro 2.**

Cet escalier intérieur dessert le lot numéro 5 qui est un appartement situé au 1er étage, propriété de la SCI LE PROTIS.

Les lieux sont actuellement occupés par un locataire qui loue les deux niveaux suivant bail en date du 15 juillet 2018, moyennant un loyer mensuel de 900 euros.

Ce bien est situé dans un immeuble en copropriété dont le syndic est une personne bénévole.

**La présente vente est poursuivie par :**

La **COMPAGNIE FINANCIERE DU LITTORAL**, en abrégé « COFILIT » S.A. au capital de 8.000.000 € dont le siège social est à MARSEILLE (13006), 8, rue des Vignerons, inscrite au RCS de Marseille sous le n° 067 803 544, poursuites et diligences de son représentant légal domicilié audit siège es qualité.

**Les enchères sont recevables uniquement :**

- si elles sont portées par un avocat

inscrit au Barreau de Marseille,  
- si vous lui avez remis un chèque de banque (pour une caution bancaire irrévocable, le consulter) représentant au moins 10 % de la mise à prix, établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Marseille.

### **RENSEIGNEMENTS :**

Le cahier des conditions de la vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Marseille, Palais Monthyon, Place Monthyon, 13006 MARSEILLE, à l'accueil au rez-de-chaussée, du lundi au vendredi de 8h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h30. Pour tous autres renseignements, s'adresser à **Maître Guillaume BORDET** ou **Maître Valérie KEUSSEYAN-BONACINA**, Avocats, 12, rue Stanislas Torrents - 13006 MARSEILLE (tél. : 04.91.54.80.11) du lundi au jeudi de 10h30 à 13h00 et de 14h30 à 18h00, le vendredi de 10h30 à 13h00 et de 14h30 à 16h00, par mail à l'adresse : **[bkb@bkb-marseille.com](mailto:bkb@bkb-marseille.com)** ou sur le site internet **<https://www.bkb-avocats.fr/fr/>**.

Marseille, le 25 octobre 2019

**Maître Guillaume BORDET**